

PARRAINAGE D'UN ENFANT DES RUES DU FOYER DE SENDEN HOME A MANILLE (PHILIPPINES)

Fonctionnement actuel des parrainages

- 1- **Un filleul est attribué nominativement à chaque personne** ou groupe de personnes qui en fait la demande
- 2- Chaque parrain reçoit une fiche individuelle (up-date report) avec les renseignements concernant son filleul.
- 3- Quand l'enfant est en âge de quitter le foyer, les parrains/marraines sont avisés de son départ et on leur propose le parrainage d'un enfant plus jeune nouvellement admis au Centre.
- 4- **Certaines personnes peuvent faire le choix de parrainer le foyer dans son ensemble** et non un enfant en particulier.
- 5- **Chaque parrain verse 20 euros par mois.** Le versement peut se faire mensuellement, par semestre ou annuellement, ou encore par prélèvement mensuel, à la convenance de chacun.
- 6- Chaque semestre, nous envoyons les sommes recueillies, avec un certificat de donation et le détail des sommes versées par chaque parrain.
- 7- **Chaque début d'année, les parrains reçoivent un reçu fiscal correspondant aux sommes qu'ils ont effectivement versées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année précédente.**
- 8- Chaque parrain écrit directement à son filleul (nom de l'enfant c/o Senden Home 2422 Pedro Gil Santa Ana- Manille- Philippines), nous suggérons de ne pas oublier son anniversaire et Noël. Il est possible d'envoyer un petit cadeau, mais attention les frais de port sont élevés, et il est souhaitable de ne pas faire de cadeau trop conséquent car il pourrait susciter des envies et des jalousies.
- 9- Les parrains qui le souhaitent ont la possibilité de verser à l'Association une somme destinée à un cadeau pour leur filleul (anniversaire, Noël). Cette somme est envoyée à SENDEN HOME avec le parrainage semestriel dont l'envoi se fait en juin et en décembre. La responsable du foyer peut se charger d'acheter sur place le cadeau souhaité ou de remettre l'argent à l'enfant ou à sa famille.
- 10- L'adhésion à l'Association « Route Sans Frontière Parrainages » n'est pas obligatoire. Elle sert à couvrir les frais d'envoi de courrier (cotisation pour l'année 2008 : 3 euros, qui peuvent être donnés en timbres).

Le montant des parrainages et les dons sont reversés intégralement au foyer de Senden Home pour les enfants des rues de Manille.

Actuellement, la responsable du foyer gère cet argent de la façon suivante :

Elle assure le fonctionnement des **deux Centres d'hébergement**.

- 1) **Un Centre d'accueil et d'hébergement temporaire** qui fonctionne pour l'enfant comme un lieu de transit entre la rue et le retour à la maison : **CENTRE DE SANTA ANA**.

Ce Centre est situé au 2422 Pedro Gil à Santa Ana, Manille. Il héberge jusqu'à **25 enfants** âgés de 7 à 12 ans, qui ont vécu un certain temps dans la rue. Pendant que l'enfant est hébergé temporairement au Centre, les assistantes sociales essaient de retrouver ses parents ou sa famille.

Lorsque l'enfant est au Centre :

- il a un abri,
- il a de quoi manger (3 repas par jour et 2 petits goûters)
- il reçoit les soins médicaux nécessaires
- il a des vêtements corrects
- il reçoit un enseignement adapté (apprentissage de la lecture et de l'écriture – développement de la créativité)
- il fait des sorties et a suffisamment de temps pour faire du sport et s'amuser
- on lui donne des principes de vie en communauté et d'hygiène (ainsi, les enfants font le ménage, la vaisselle et leur lessive).

Les services sociaux s'efforcent :

- de faire des recherches dans le passé de l'enfant, de produire des papiers légaux (certificats de naissance, etc...)
- de faciliter le retour éventuel de l'enfant dans sa famille
- de guider et de conseiller parents et enfants.

Les enfants restent là en moyenne 10 à 18 mois, le temps de les familiariser avec la vie en groupe et de trouver pour eux une solution à long terme, soit le retour en famille, soit le départ pour le 2eme lieu d'hébergement.

- 2) **Un Centre d'hébergement à long terme** : **CENTRE DE BINANGONAN**

C'est un foyer pour les garçons qui ne peuvent pas retourner chez eux (soit qu'on n'arrive pas à retrouver les parents ni la famille, soit le retour de l'enfant n'est pas désiré). Le foyer est situé au 354 Quarry Road, PANTOK – DARANGAN – BINANGONAN – RIZAL (à une heure de route de Santa Ana). Ce Centre peut héberger jusqu'à **25 garçons**. Tous les garçons sont scolarisés en dehors du Centre. Ils aident à tous les travaux ménagers, ainsi qu'à l'élevage de porcs, de volailles, et aux travaux de jardinage, après l'école.

Comme dans le Centre d'accueil et d'hébergement temporaire,

- l'enfant a un abri
- il a de quoi manger,
- il reçoit tous les soins médicaux nécessaires
- il a des vêtements corrects
- il est scolarisé dans l'enseignement public
- on lui donne des principes de vie en groupe
- il fait des sorties et a suffisamment de temps pour faire du sport et s'amuser.

Les services sociaux :

- continuent de faire des recherches dans le passé de l'enfant
- font des visites régulières dans les familles (lorsqu'il y en a) pour préparer un retour éventuel de l'enfant.
- guident et conseillent les familles et les enfants.

3) **Le foyer se charge d'un programme d'aide aux familles** (FAMILY OUTREACH PROGRAM).

Environ **100 enfants sont pris en charge**, ainsi de nombreuses familles sont concernées et aidées.

Les bénéficiaires sont généralement des enfants des rues qui ont été hébergés au foyer et qui ont pu ensuite retourner dans leurs familles.

Dans ce programme, Senden Home s'occupe aussi des filles, quand la pauvreté les empêche d'aller à l'école.

Senden Home essaie de donner une éducation primaire, puis secondaire à ces enfants et prend en charge les frais de scolarité et de transport, les uniformes, les livres et fournitures scolaires.

Senden Home donne aussi à la famille de l'enfant une aide financière et une aide alimentaire. Les soins médicaux nécessaires sont donnés si besoin est.

Un dimanche par mois, les parents ou tuteurs et les enfants se rassemblent pour des sessions d'éducation familiale et autres sujets liés à la vie de famille.

Des travailleurs sociaux rendent régulièrement visite aux familles et aux enseignants responsables des enfants. Ils guident et conseillent parents et enfants.

Une association des « anciens de Senden Home » s'est créée. Elle est au service de tous les anciens gamins qui ont été pris en charge par Senden Home lorsqu'ils étaient enfants. Elle offre une aide dans la recherche d'emploi et une aide financière ponctuelle (lorsque cela semble nécessaire). Les demandes sont alors étudiées au cas par cas. Le témoignage de ces « anciens de Senden Home » qui s'en sont sortis est riche d'espoir pour les plus jeunes.

Le foyer a la charge des salaires d'une équipe de travailleurs sociaux, d'éducateurs, et de personnel attaché aux deux foyers (au total 15 personnes).

Cette lettre essaie de faire le point le plus clairement et le plus complètement possible sur notre action et notre fonctionnement. Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Bien amicalement,

Marie-Paule Choulot et les membres du bureau